

Les Défis des Chalets – le trail d'Agaune

Règlement

1. Organisation

L'Association des Chemins Bibliques, en partenariat avec la Bourgeoisie de St-Maurice, organise la course des Défis des Chalets à St-Maurice.

2. Épreuves

Le Défis des Chalets se divise en 6 épreuves :

1. Le Défi 40k | 42.2km, +3327m
2. Le Défi 25k | 23.6km, +1590m
3. Le Défi 13k | 12.8km, +390m
4. Le Défi 8k | 7.8km, +430m
5. La Falaise Gourmande 8k | 7.8km, +430m
6. Les Défis Kids | 1km, 4-9 ans | 3km 10-15 ans

Les six courses empruntent des routes ouvertes à la circulation, en partie sécurisées, des chemins et sentiers forestiers balisés.

3. Environnement

Les organisateurs attachent une grande importance à l'environnement. Il est impératif de respecter la nature et de suivre les chemins balisés. Il est strictement interdit de jeter des déchets dans la nature. Tout concurrent coupable d'une telle infraction sera immédiatement disqualifié.

Dans ce même souci environnemental, aucun gobelet ne sera distribué aux postes de ravitaillement.

4. Conditions de participation et catégories

Toute personne suffisamment entraînée peut participer aux Défis des Chalets. Pour le grand parcours, il est requis un entraînement de longue distance afin de respecter les barrières horaires. Ces dernières sont précisées au point 8 du présent règlement.

Les catégories sont les suivantes pour les 40k :

- Femmes - Seniors (18-39)
- Femmes - Vétérans (40 et plus)
- Hommes - Seniors (18-39)
- Hommes - Vétérans (40 et plus)

Les catégories sont les suivantes pour le 25k :

- Femmes – Juniors (16-17)
- Femmes - Seniors (18-39)
- Femmes - Vétérans (40 et plus)
- Hommes – Juniors (16-17)

- Hommes - Seniors (18-39)
- Hommes - Vétérans (40 et plus)

Les catégories sont les suivantes pour le 13k :

- Femmes - Juniors (12-17)
- Femmes - Seniors (18-39)
- Femmes - Vétérans (40 et plus)
- Hommes - Juniors (12-17)
- Hommes - Seniors (18-39)
- Hommes - Vétérans (40 et plus)

Les catégories sont les suivantes pour le 8k :

- Femmes - Juniors (11-17)
- Femmes - Seniors (18-39)
- Femmes - Vétérans (40 et plus)
- Hommes - Juniors (11-17)
- Hommes - Seniors (18-39)
- Hommes - Vétérans (40 et plus)

Limites d'âge :

- Défi 40k : dès 18 ans
- Défi 25k : 16 ans, avec autorisation parentale
- Défi 13k : 12 ans, avec autorisation parentale
- Défi 8k : 11 ans, avec autorisation parentale
- Falaise Gourmande : 6 ans, avec autorisation parentale
- Défi Kids : moins de 16 ans

5. Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent au tarif de base via mso.swiss jusqu'au dimanche précédent la course. Dès le lundi précédent la course, inscription en ligne sur MSO, avec majoration de 10.- (excepté courses enfants), et dans la limite des dossards disponibles. Aucune inscription ne sera possible sur place le jour de la course, à l'exception du Défi Kids.

En cas d'annulation d'une inscription, un remboursement est possible uniquement si le coureur a un certificat médical et qu'il a souscrit une assurance annulation auprès de MSO-Chrono lors de l'inscription aux Défis des Chalets.

Pour le Défi 40k, la finance d'inscription est de 55.- via MSO-Chrono.

Pour le Défi 25k, la finance d'inscription est de 45.- via MSO-Chrono.

Pour le Défi 13k, la finance d'inscription est de 35.- via MSO-Chrono.

Pour le Défi 8k, la finance d'inscription est de 25.- via MSO-Chrono.

Pour la falaise gourmande 8k, la finance d'inscription est de 25.- à partir de 16 ans et de 5.- pour les moins de 16 ans sur MSO-Chrono.

Pour le Défi Kids, la finance d'inscription est de 10.- via MSO-Chrono.

6. Remise des dossards

Les dossards peuvent être retirés la veille de la course entre 18h et 20h et le jour de la course de 6h jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Le dossard doit être placé sur la poitrine ou sur le ventre. Il doit rester visible en permanence dans son intégralité et pendant toute la durée de la course.

7. Matériel

Pour les différentes courses, le matériel suivant est obligatoire. Les concurrents signeront une décharge au retrait du dossard indiquant qu'ils sont en possession du matériel.

Défi 40k et Défi 25k

- Un sac à dos ou ceinture « banane »
- Un téléphone portable chargé avec le numéro d'urgence de la course enregistré
- Réserve liquide et solide
- Un gobelet de 2 dl (attention, aucun gobelet en plastique au ravitaillement)
- Un sifflet
- Une couverture de survie

Défi 13k et 8k, uniquement matériel recommandé

- Un téléphone portable avec le numéro d'urgence de la course enregistré
- Un gobelet de 2 dl (attention, aucun gobelet en plastique au ravitaillement)

De plus, pour tous les parcours, le matériel suivant est recommandé :

- Habits chauds et de pluie conseillés (selon météo)
- Les bâtons sont autorisés sur toutes les courses mais doivent être en permanence en possession du coureur.

8. Barrières horaires / ravitaillement

Le temps limite pour le Défi 40k est de 11 heures. La clôture du chronométrage est à 18h30. Les barrières horaires seront fixées deux semaines avant la course et seront actualisées sur le site internet. Tout coureur qui souhaite poursuivre sa course hors délai ne pourra l'effectuer qu'après la restitution de son dossard et sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, le directeur de course se réserve le droit d'emprunter un parcours de remplacement ou d'arrêter l'épreuve.

Des postes de ravitaillement sont prévus sur le tracé du trail aux postes suivants : aux Bassex, Vérossaz (8k), La Rasse (13k), Cocorié (40k), Mex (25-40k), La Sachia (uniquement eau, 25-40k), Giète aux Bourgeois (25-40k).

Dans ces postes, il sera possible de trouver du solide (chocolat, fruits secs, biscuits salés, ...) et du liquide.

L'assistance personnelle est autorisée uniquement sur les postes de ravitaillement officiels.

9. Postes de contrôle

Chaque concurrent doit impérativement s'annoncer à chaque poste de contrôle (= ravitaillement, cf. rubrique 8). Un concurrent qui n'a pas été signalé à un poste de contrôle, sera disqualifié.

Certains postes seront contrôlés par un tapis, d'autres par un scan manuel. Toutefois, il y aura aussi des contrôles à la main. Merci de respecter les consignes des bénévoles en poste.

10. Abandon – assistance – sécurité

En cas d'abandon, le concurrent doit impérativement aviser le responsable du secteur le plus proche. Le numéro d'urgence sera inscrit sur le dossard. Il doit lui remettre son dossard. Il devra regagner l'arrivée par ses propres moyens.

11. Prix souvenir – récompenses – bon repas

Chaque coureur qui termine sa course, toutes catégories confondues, reçoit un prix souvenir qui sera distribué en même temps que la restitution du dossard. Les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une récompense lors de la remise des prix. Leur présence sur le podium est obligatoire. Aucun prix ne sera envoyé.

Tous les concurrents du trail reçoivent 2 bons raclette avec le dossard. Le repas sera servi dans la cour, près de l'aire d'arrivée. Les accompagnateurs peuvent également manger au même endroit, à leurs frais. Divers stands de nourriture et boissons sont prévus.

12. Assurances – responsabilité civile / Assurance individuelle accident

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour toute la durée de l'épreuve. Cette assurance RC garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Chaque concurrent doit posséder une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

13. Droit à l'image

Tout concurrent, mineur ou majeur, renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

14. Jury

Un jury composé du directeur de course, du président du CO et d'une autorité communale régit tous les cas non prévus dans ce règlement. Un recours par écrit est possible contre toute décision moyennant le dépôt d'une caution de frs. 500.-.

St-Maurice, Septembre 2026

Pour le comité d'organisation

Michaël Salerno, président

Shayne Mariéthoz, directeur de course